

www.captieux.fr contact@captieux.fr

## village de traditions, terre d'avenir

## **TENTES DE RÉCEPTION / CHAPITEAUX**

\*\*\*\*

RÉGI	LEMENT GÉNÉRAL	EMPRUNTEUR / Président de l'association :			
<b>1</b> Caractéristiques	<ul> <li>Module 1: 8 x 4 m (32 m2)</li> <li>Module 2: 8 x 8 m (64 m2)</li> <li>Module 3: 8 x 12 m (96 m2)</li> <li>Module 4: 8 x 16 m (128 m2)</li> <li>Module 5: 8 x 20 m (160 m2)</li> </ul>	Module retenu :			
<b>2</b> Secteur d'utilisation	Les tentes ne peuvent être utilisées que sur les communes de : Bernos Beaulac, Escaudes, Giscos, Goualade, Maillas, Lartigue, Lucmau, Saint Michel de Castelnau	Lieu d'utilisation :  Descriptif de la manifestation / évènement :			
<b>3</b> Emprunteurs	<ul> <li>Associations capsylvaines : 2 gratuités par an</li> <li>Communes situées sur le secteur d'utilisation : 1 gratuité par an (interdiction de sous louer à une association)</li> </ul>	Adresse de l'emprunteur :			
<b>4</b> Réservations	Elles sont effectuées auprès de la Mairie de CAPTIEUX, au moins 2 mois avant la manifestation (05.56.65.60.31). Une convention devra être signée par les deux parties.	Réservé le :			
<b>5</b> Transport	Assuré par le service technique de la commune de Captieux.	17€ / h par agent technique			
Montage Et Démontage  Mairie de Captieux 05 56 65 60 31 Place du 8 mai 1945	<ul> <li>Assurés par le service technique de la commune de Captieux : une participation financière sera exigée (Tarif ci-contre)</li> <li>Assistés impérativement (sans quoi il n'y aura pas de location) pour le :         <ul> <li>Module 1 et 2 : 4 bénévoles</li> <li>Module 3 : 5 bénévoles</li> <li>Module 4 et 5 : 7 bénévoles</li> </ul> </li> <li>Le lestage de chaque module est obligatoire et est à la charge de l'emprunteur (sans quoi il n'y aura pas de location).</li> <li>Fournis par l'emprunteur et en présence du responsable désigné par la Mairie du lieu de la manifestation.</li> </ul>	Nbre d'agents :			
33840 CAPTIEUX		<u> </u>			



<b>7</b> Assurance	L'emprunteur devra fourn attestation d'assurance re commune décline toute re d'utilisation d'une installa par l'emprunteur.	esponsabilité civile. La esponsabilité en cas	Attestation remise le :
<b>8</b> Prix de location	Association: Capsylvaine Dès la 3 <sup>eme</sup> utilisation  1:8x4 (32m2) 2:8x8 (64m2) 3:8x12 (96m2) 4:8x16 (128m2) 5:8x20 (160m2)	s du secteur	L'emprunteur a versé : Le : Mode de paiement :
9 Nettoyage	L'emprunteur devra netto restitution. La bâche ne de		e.
<b>10</b> Caution	Une caution de 1000€ sera En cas de dégradation du diminuée du montant des en cas de matériel manqu subi par l'emprunteur, cel matériel pendant la pério	matériel, la caution sera réparations ; Il sera de m ant, y compris en cas de v ui-ci étant responsable du	ême Caution restituée le :  Pol Retenue de : f en raison des
<b>11</b> Contrôle	Une vérification du matéri prise du matériel et à chac dégradations supérieures responsable financièreme	que restitution. En cas de à la caution, l'utilisateur e	Contrôle remise le :
12 Renseignements complémentaires	Secrétariat de la Mairie de Tél.: 05 56 65 60 31 communication@captieux	•	L'emprunteur s'engage à respecter les modalités de prêt définies dans le présent contrat

Fait	À					10
ган	а	 	 	 	 	 . 1 -

Bon pour accord.

Le président de l'association, L'emprunteur : Bon pour accord.

La Maire, Mme Luquedey :

Mairie
de Captieux
05 56 65 60 31
Place du 8 mai 1945
33840 CAPTIEUX
www.captieux.fr
contact@captieux.fr

